

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

**Date de parution : mai 2008**

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION  
AU SEIN DE L'UEMOA  
(mars 2008)**

**Evolution par rapport à février 2008 caractérisée par :**

- Une hausse du niveau général des prix dans tous les pays, sauf en Guinée – Bissau ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays, sauf en Guinée - Bissau ;
- Une hausse du niveau des prix des articles de ménage en Côte d'Ivoire et au Mali
- Une hausse du niveau des prix des services de transport au Bénin.

## Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en mars 2008, a augmenté de 1,0 % contre 0,8 % le mois précédent. Cette augmentation s'explique par celle du niveau des prix des produits alimentaires en rapport avec le renchérissement des céréales dans la plupart des pays. Le niveau général des prix a progressé dans tous les pays sauf en Guinée – Bissau où il a diminué de 1,3 % (cf. tableau 1).

Par rapport au mois de mars 2007, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 4,7 %. Cette hausse est en rapport avec celle du niveau des prix de l'ensemble des produits de consommation à l'exception des services de communication et des loisirs. En particulier, le niveau des prix des produits alimentaires a progressé, en glissement annuel, de 9,6 % et celui des transports de 3,7 %. (cf. tableau 2)

**Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (\*)**

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	mars-07	déc-07	janv-08	févr-08	mars-08	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	137,6	139,8	141,7	141,6	145,4	2,7	4,0	5,7
BURKINA FASO	123,1	128,2	131,7	131,8	132,3	0,4	3,2	7,5
COTE D'IVOIRE	138,0	136,8	139,0	140,8	142,8	1,4	4,4	3,5
GUINEE – BISSAU	190,5	204,2	199,9	203,5	201,0	-1,3	-1,6	5,5
MALI	114,8	119,1	119,8	120,6	121,8	1,0	2,3	6,1
NIGER	120,1	128,0	127,9	129,6	130,5	0,7	2,0	8,7
SENEGAL	120,4	124,5	124,7	125,3	125,6	0,2	0,9	4,3
TOGO	126,0	130,0	132,3	131,8	132,0	0,1	1,5	4,8
<b>Ensemble UEMOA</b>	<b>129,8</b>	<b>132,1</b>	<b>133,5</b>	<b>134,6</b>	<b>135,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,9</b>	<b>4,7</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(\*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

**Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA**

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mars-07	déc-07	janv-08	févr-08	mars-08	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	128,0	133,2	134,9	137,3	140,3	2,2	5,3	9,6
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	129,1	132,2	132,2	132,2	132,7	0,4	0,4	2,8
Articles d'habillement et chaussures	7,8	102,8	102,9	103,6	103,2	103,1	-0,1	0,2	0,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	134,3	133,1	135,4	135,7	136,1	0,2	2,2	1,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	113,4	115,0	116,5	117,2	118,6	1,2	3,1	4,6
Santé	3,5	125,5	126,1	126,3	126,8	127,5	0,5	1,1	1,6
Transports	9,9	158,9	162,8	163,1	163,6	164,8	0,7	1,2	3,7
Communication	1,6	220,0	203,4	203,2	203,2	203,3	0,1	-0,1	-7,6
Loisirs et culture	4,4	105,9	106,1	106,2	106,0	105,9	-0,2	-0,2	0,0
Enseignement	1,6	140,3	142,7	143,8	144,2	144,2	0,0	1,1	2,8
Restaurants et Hôtels	8,0	137,1	140,2	142,1	142,2	141,9	-0,2	1,2	3,5
Biens et services divers	5,1	113,0	113,7	116,2	116,0	116,5	0,5	2,5	3,1
<b>UEMOA</b>	<b>100,0</b>	<b>129,8</b>	<b>132,1</b>	<b>133,5</b>	<b>134,6</b>	<b>135,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,9</b>	<b>4,7</b>

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

## **I. EVOLUTION MENSUELLE**

### **1.1 Niveau régional**

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, au mois de mars 2008, s'est établi en hausse de 1,0 % et s'explique essentiellement par l'augmentation du niveau des prix des produits alimentaires de 2,2 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 % en rapport avec la progression du niveau des prix des articles de ménage et des services de transport.

### **1.2 Par pays**

**Au Bénin**, en mars 2008, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 2,7 % contre une diminution de 0,1 % le mois précédent. La progression du niveau des prix s'explique par celle des prix des produits alimentaires, des services de transport, de logement et des articles de ménage. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,6 %. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse de 1,7 % contre 0,1 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 7,4 % en rapport avec la hausse des prix des céréales et des légumes frais. Le niveau des prix des produits énergétiques a également progressé en liaison avec l'augmentation du prix des carburants et des tarifs des transports locaux. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

**Au Burkina**, en mars 2008, le niveau général des prix a augmenté de 0,4 % contre 0,1 % le mois précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression du niveau des prix des produits alimentaires dont les boissons alcoolisées et tabacs. Malgré la baisse du niveau des prix des céréales non transformées et des légumes frais, le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 1,1 % en rapport avec les viandes, notamment. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,1 % en rapport avec la hausse des prix des biens divers corporels. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en hausse de 0,7 % contre 0,4 % le mois précédent. Au regard de la provenance des produits, la tension sur les prix s'explique par celle des prix des produits locaux.

**En Côte d'Ivoire**, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,4 % en mars 2008 contre 1,3 % le mois précédent. Cette hausse s'explique par la progression du niveau des prix de la plupart des produits de consommation des ménages. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 4,2 % contre 3,7 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 %. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,6 % contre 0,1 %, un mois auparavant. Le niveau des prix des produits frais s'est établi en hausse de 5,0 % en rapport avec la montée des prix des fruits, des légumes, des viandes et des tubercules. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

**En Guinée – Bissau**, le niveau général des prix a reculé de 1,3 % en mars 2008 contre une hausse de 1,8 % le mois précédent. Cette baisse, en dépit de la hausse du niveau des prix des céréales et fruits, s'explique essentiellement par celle des prix des légumes frais, des viandes et des poissons. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 %. L'inflation sous – jacente est en recul de 0,1 % contre une hausse de 1,2 % le mois précédent. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits locaux.

**Au Mali**, en mars 2008, le niveau général des prix a augmenté de 1,0 % contre 0,7 % le mois précédent. La progression du niveau général des prix s'explique essentiellement par celles des produits alimentaires en rapport avec les fruits, les céréales et les poissons. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,5 % en liaison avec la hausse du niveau des prix des services de logement, de santé et des articles de ménage. L'inflation sous – jacente

est également en hausse de 0,6 % contre 0,5 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé de 1,9 % et de 1,6 %, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique à la fois par celle des produits importés et locaux.

**Au Niger**, en mars 2008, le niveau général des prix a augmenté de 0,7 % contre 1,4 % au mois précédent. Le renchérissement des produits s'explique essentiellement par celui des produits alimentaires en rapport avec la hausse des prix des céréales et des « boissons alcoolisées et tabacs ». Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,2 % sous l'effet du recul du niveau des prix des services de santé, de logement et d'article de ménage. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,5 % contre 1,8 % le mois précédent. Selon la provenance, la progression du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des produits importés.

**Au Sénégal**, en mars 2008, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,2 % contre 0,5% le mois précédent. Cette hausse est imputable à celles des produits alimentaires et des services de logement. Le niveau des prix des services des restaurants a augmenté en rapport avec la hausse du prix du riz. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a progressé de 0,2 % comme au mois précédent. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,5 % contre 0,2 % un mois auparavant. Le niveau des prix des produits frais s'est stabilisé alors que celui des produits énergétiques a augmenté de 1,1 %. Selon la provenance, l'augmentation du niveau des prix est due à celle des prix des produits importés.

**Au Togo**, en mars 2008, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,1 % contre 0,3 % le mois précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires dont les céréales, les produits halieutiques, les viandes et les tubercules. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a reculé de 0,2 % en liaison avec la baisse du niveau des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente a reculé de 0,3 % comme au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais est ressorti en hausse alors que celui des produits énergétiques a reculé. Au regard de la provenance, la hausse du niveau des prix s'explique par celles des prix des produits locaux.

## **II. EVOLUTION ANNUELLE**

Comparativement au mois de mars 2007, soit en glissement annuel, le niveau général des prix a progressé de 4,7 %. Le type de consommation « produits alimentaires » a influencé le plus à la hausse le niveau général des prix. Le niveau général des prix a augmenté dans tous les pays. La plus forte hausse est enregistrée au Niger et au Burkina avec 8,7 % et 7,5 %, respectivement. La plus faible augmentation du niveau des prix en glissement annuel est obtenue au Côte d'Ivoire avec 3,5 %.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 2,8 % accusant une progression de 0,2 point par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,8 en baisse de 0,2 point par rapport au mois précédent et traduisant une diminution de la divergence des prix entre les Etats.

Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieur à la norme communautaire à l'exception de la Guinée - Bissau et du Sénégal avec 5,5 % et 5,9 %, respectivement. Le taux d'inflation a été compris entre 1,5 % et 2,4 % pour les autres pays (cf. tableau 3). L'examen par type de consommation montre que la hausse des prix a concerné les produits alimentaires et les services d'enseignement. Le niveau moyen annuel des prix des produits alimentaires a connu une hausse de 5,2 % contre 4,7 % le mois précédent (cf. tableau 4).

*Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois*

PAYS	Moyenne de la période avril 2006 à mars 2007 (1)	Moyenne de la période avril 2007 à mars 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	137,6	139,6	1,5
BURKINA FASO	126,1	128,4	1,8
COTE D'IVOIRE	135,9	138,4	1,9
GUINEE - BISSAU	188,9	199,2	5,5
MALI	116,1	118,8	2,4
NIGER	123,3	125,8	2,0
SENEGAL	116,2	123,0	5,9
TOGO	126,1	128,5	1,9
UEMOA	128,5	132,1	2,8

*Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation*

Types de consommation	Moyenne de la période avril 2006 à mars 2007 (1)	Moyenne de la période avril 2007 à mars 2008 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	126,3	132,9	5,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,1	131,5	2,7
Articles d'habillement et chaussures	102,7	102,3	-0,4
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	131,5	133,9	1,9
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	112,1	115,0	2,6
Santé	124,4	126,2	1,4
Transports	160,2	162,5	1,4
Communication	220,2	208,9	-5,1
Loisirs et culture	106,0	106,0	0,0
Enseignement	137,3	141,9	3,3
Restaurants et Hôtels	135,5	139,3	2,8
Biens et services divers	112,2	113,9	1,5
UEMOA	128,5	132,1	2,8

*Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine*

(Mois de mars 2008)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
<b>Etat du produit</b>								
produits frais	7,4	-0,1	5,0	-3,0	1,9	2,0	0,0	2,6
produits énergétiques	1,2	-0,4	0,1	-0,8	1,6	-1,2	1,1	-1,6
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>1,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,3</b>
<b>Origine du produit</b>								
produits locaux	3,4	0,7	1,1	-3,2	1,0	0,0	-0,2	0,2
produits importés	1,3	0,1	2,7	1,2	1,0	1,8	1,4	0,0

## Graphiques

